

Objectifs :

Maîtriser les enjeux et le cadre législatif de la prévention des risques professionnels
Evaluer les risques dans l'entreprise et repérer leurs facteurs
Adopter une approche pluridisciplinaire et définir des actions de prévention durables

Public concerné et prérequis :

Acteurs des ressources humaines, de la prévention et de directions souhaitant maîtriser les bases de la prévention des risques : obligations, méthodologie, plan d'actions...
Notamment : professionnel RH, médecin du travail ou de prévention, infirmier(e) du travail, responsable ou animateur sécurité, membre du CSE CSSCT, IPRP, responsable HSE/QSE, ergonomiste, ACFI, chargé de prévention, animateur PRAP...

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Qualification des intervenants :

Formation animée par un consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo-projecteur, Paper-board,
Evaluation au début de la formation sur les attentes
Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques
Exercices
Support de cours envoyé par mail

Durée, effectifs :

21 heures.
11 stagiaires.

Programme :

Risques professionnels : protéger la santé et la sécurité des salariés
Qu'entend-on par « risque professionnel » ?
Quels sont les enjeux de la prévention des risques professionnels : accidents du travail, maladies professionnelles, pénibilité, vieillissement...
Comprendre en quoi la santé mentale est un enjeu majeur de prévention des risques

professionnels

Les effets possibles des risques professionnels : impacts sur la santé des salariés et coût pour les entreprises

La prise en compte des changements (nouveau rythme de travail, nouvel outil de travail...)

Comprendre la démarche globale d'évaluation des risques

Connaître les principaux acteurs de la prévention des risques

Le rôle du salarié désigné compétent

Le rôle du CSE CSSCT et du comité économique et social

Le rôle du service de santé au travail

Maîtriser vos obligations en matière de prévention des risques professionnels

Les principes généraux de prévention inscrits dans le Code du travail

Le Document Unique

L'évaluation de la pénibilité

Le Plan de prévention

L'analyse d'accidents

Connaître les obligations de l'employeur

La responsabilité civile et pénale de l'employeur et des salariés

Utiliser l'ergonomie pour analyser une situation de travail

Maîtriser les étapes clés de l'analyse

Comment faire le lien entre charge physique et charge mentale

Différencier travail prescrit et travail réel

Prendre en compte toutes les composantes du travail réel : aspects techniques, environnementaux, humains et organisationnels

Cas pratique 1: les participants réalisent l'analyse ergonomique d'une situation de travail axée sur le travail réel de l'opérateur.

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation tout au long de la formation

Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs

Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

Sanction visée :

Une attestation de stage sera remise à chaque participant.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription au plus tard 15 jours avant le démarrage de l'action

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

OUI

Tarif :

740,00 €

Taux de satisfaction de la formation :

88.27